

## Vide-grenier - DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 – TAVERS



### **BULLETIN D'INSCRIPTION / ATTESTATION**

**à renvoyer avant le jeudi 01 octobre 2020  
accompagné de votre règlement par chèque**

**Association indépendante des parents d'élèves de Tavers,  
Mairie de Tavers 2, Avenue Jules Lemaître 45190 TAVERS**

*Veillez remplir ce formulaire complètement et lisiblement, merci.*

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
N° Tél :	eMail :

Titulaire de la pièce d'identité<sup>(1)</sup> N° :

<sup>(1)</sup>Nature (cocher) :  Carte d'Identité  Permis de Conduire  Passeport

Délivré(e) le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

<sup>(1)</sup> renseignements obligatoires pour l'enregistrement en Préfecture. Article R. 310-9 du code du commerce

J'atteste sur l'honneur, participer à ce genre de manifestation à titre exceptionnel (2 ventes par an au maximum), que les objets proposés n'ont pas été acquis pour la revente et en certifie la provenance. Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L.327-9 du Code du Travail, puni des peines prévues à l'article L362-3 trois ans d'emprisonnement et 45000€.).

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement joint et l'accepter.

**Le \_\_\_\_\_ Signature :**

**Renseignements pour votre emplacement :** (si souhait particulier, indication précise, sans garantie).

**Nombre de mètres :** ..... x 2,50 euros = ..... €

**PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE A L'INSCRIPTION A l'ordre de :  
Association indépendante des parents d'élèves de Tavers**

- Sans véhicule (vous ne pourrez pas garer de véhicule sur votre emplacement)
- Avec une voiture (emplacement de 5 mètres minimum)
- Avec une voiture + remorque (emplacement de 8 mètres minimum)
- Avec une camionnette (emplacement de 8 mètres minimum)
- Avec un camion (emplacement du camion minimum)

**Attention : n'attendez aucune confirmation ET aucun remboursement**

(Sauf en cas d'annulation sur décision de préfecture secondaire à l'épidémie de coronavirus)



## ASSOCIATION INDEPENDANTE DES PARENTS D'ELEVES DE TAVERS

### Vide-grenier - DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 Centre de TAVERS

#### Règlement

***Compte tenu des conditions sanitaires, nous ne pourrons pas satisfaire toutes les demandes particulières d'emplacement.***

- Se munir d'une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, permis de conduire.
- Port du masque obligatoire pour les exposants et les visiteurs.
- L'installation se fera à partir de 6h et jusqu'à 7h30.
- L'installation sera possible sans réservation mais avec de l'attente et sans condition sur l'emplacement. Le règlement et le bulletin d'inscription seront donnés sur place.
- La sortie du véhicule ne pourra se faire qu'à la fin de la manifestation (18h) pour des raisons de sécurité.
- Les exposants seront placés individuellement.
- Les exposants s'engagent à respecter l'emplacement qui leur aura été attribué et à respecter le périmètre prévu.

**Un marquage au sol à ne pas dépasser sera fait sur votre emplacement afin de laisser un passage sur la route pour un véhicule de pompiers ainsi que pour respecter une certaine distance entre les exposants (Covid-19). Un circuit en sens unique sera mis en place pour les visiteurs avec des emplacements exposants sur un seul côté de la rue exceptionnellement cette année.**

***Merci de votre compréhension.***

- Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement dans l'état de propreté initiale. Un sac poubelle lui sera remis.
- Le tarif des emplacements est fixé à 2,50 euros le mètre linéaire.
- La Vente de Boisson et de Restauration est exclusivement réservée à l'A.I.P.E.
- Les artisans sont autorisés à exposer suivant les conditions fixées par l'A.I.P.E.

**Renseignements et Contact AIPE : [aipe.tavers@gmail.com](mailto:aipe.tavers@gmail.com)**